

## NOTE DE PRESSE

### LE TRAM'BUS PRÉSENTÉ EN AVANT-PREMIÈRE À MARSEILLE PAR IRIZAR SERA MIS EN SERVICE EN 2019 SUR LA CÔTE BASQUE

Les 26<sup>e</sup> Rencontres Nationales du Transport Public se déroulent à Marseille ces 10, 11 et 12 octobre. A cette occasion, la société Irizar présente en avant-première mondiale la nouvelle gamme de véhicules 100 % électriques zéro émission, dont l'Irizar ie Tram commandé par la Communauté d'Agglomération Pays Basque pour ses lignes Tram'bus. Ces véhicules nouvelle génération seront en service en 2019 sur la côte basque.

A l'occasion des 26<sup>e</sup> Rencontres Nationales du Transport Public de Marseille, la technologie innovante des véhicules 100 % électriques commandés par la Communauté d'Agglomération Pays Basque à la société basque Irizar e-mobility est mise à l'honneur.

**L'Irizar ie tram, un véhicule articulé de 18 mètres version tram, y est présenté en avant-première mondiale.** Ce véhicule articulé 100 % électrique fonctionne sur un principe de charge rapide en Terminus (avec un système de pantographe) et charge intelligente au dépôt.

Ces caractéristiques font l'objet d'une présentation inédite ce jour, en présence de Jean-René Etchegaray, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, Claude Olive, Président du Syndicat des Mobilités Pays Basque – Adour et de Florence Lasserre-David, conseillère communautaire et membre du GART.

C'est en effet sur le territoire basque que seront mis en service dès 2019 ces premiers véhicules révolutionnaires.

Ces véhicules non polluants, 100 % électriques, circuleront sur les deux lignes du tracé du Tram'bus. Ils ne généreront pas de nuisances sonores ni environnementales. C'était là l'un des enjeux pour le Syndicat des Transports de l'Agglomération que de moderniser son offre de transport en commun au travers d'un projet de véhicules 0 % émission polluante. Et de s'inscrire ainsi dans la voie de la mobilité durable.

#### Historique de la démarche

La Communauté d'Agglomération Pays Basque s'est engagée de longue date en faveur d'une mobilité durable. Son projet de Tram'bus, validé par le Grenelle de l'Environnement, avait comme ambition de lutter contre le « tout voiture », d'inciter à de nouveaux comportements citoyens et de répondre à des objectifs ambitieux en matière de transition énergétique.

Le Syndicat des Transports d'alors avait fait le choix d'un véhicule de nouvelle génération cumulant les avantages du tramway, tout en conservant la souplesse des véhicules classiques thermiques ou hybrides, dénommé le Tram'bus. Autre volonté forte : ce nouveau système de transport électrique ne devait émettre aucun polluant atmosphérique (véhicule à zéro émission).

### **Un dialogue compétitif pour la conception de 18 véhicules**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Tram'bus, une démarche a été initiée en 2016 par le Syndicat des Transports, en vue de l'acquisition de 18 véhicules à grande capacité et non polluants.

Un dialogue compétitif a été lancé auprès de constructeurs mondiaux en vue de l'acquisition de matériel roulant zéro émission polluante pour le projet de Tram'bus. Un choix en cohérence avec les évolutions technologiques qui modifient aujourd'hui le paysage des transports publics et les attentes en matière de transition énergétique.

A l'issue d'une consultation de plusieurs mois, le modèle économique a été affiné et s'est tourné vers une technologie électrique avec charge rapide en Terminus et charge intelligente au dépôt. Après analyse des différentes propositions, le groupe Irizar a été retenu pour produire des véhicules tout électriques de 18 mètres de long, pour une capacité dépassant les 140 places ainsi que toutes les infrastructures nécessaires à leur bon fonctionnement.

A l'heure actuelle, il s'agit des premiers véhicules de ce type au moins à l'échelle française, voire européenne. Des prototypes existent et sont actuellement testés dans certaines grandes capitales, mais, à ce jour, aucun réseau de transport citadin ne s'est jamais équipé de ce type de véhicules pour assurer la totalité d'une ligne de bus.

### **LES AVANTAGES DE CES VÉHICULES ARTICULÉS 100 % ÉLECTRIQUE**

#### **- Système de transport électrique : comment ça marche ?**

L'électricité embarquée nécessaire à la propulsion des véhicules est contenue dans des batteries de nouvelle génération. La recharge des Tram'bus sera assurée à chaque terminus, par des infrastructures dédiées de charge rapide – à savoir les pantographes - (en moins de 5 minutes).

La connexion entre le Tram'bus et la station de charge sera assurée par un système de pantographe, sorte de bras articulé niché sur le toit qui se connecte au système de charge.

Une recharge lente des véhicules sera également assurée la nuit, au dépôt, via un système novateur de charge intelligente.

D'un point de vue de l'exploitation, le véhicule sera aussi performant que des véhicules thermiques ou hybrides. De plus il intègre de nombreux systèmes de transport intelligent, dont notamment :

- un système de télédiagnostic et de supervision des véhicules et des chargeurs en temps réel, lequel sera développé avec les services du Syndicat des Mobilités ; un système embarqué de guidage et de positionnement automatique des véhicules aux stations de charge ; un système de récupération d'énergie au freinage ;

- des connectiques USB pour la recharge d'appareils électroniques, ainsi qu'un wifi embarqué pour disposer d'une connexion internet à tout moment à destination des passagers.

## **- Les atouts en matière environnementale**

La question environnementale a été intégrée dès la phase amont de conception des véhicules. Ces derniers font l'objet d'une analyse de cycle de vie, et un travail est en cours afin d'optimiser le recyclage des matériaux du véhicule et de ses batteries. A noter que du fait de sa motorisation le véhicule n'émet aucun polluant atmosphérique (véhicule à zéro émission). Il pourra d'ailleurs être choisi une alimentation en électricité verte.

## **- Un design totalement innovant**

Le caractère innovant du projet passe également par son design unique, se rapprochant fortement de celui d'un tram, avec un « nez » fortement arrondi. Afin de faciliter l'éclairage naturel à l'intérieur du véhicule, les surfaces des parois vitrées seront maximisées. La mise en place de « caches-roues » permet de lisser la forme du véhicule.

## **- Vers un nouveau système billettique**

Un nouveau système billettique sera déployé sur l'ensemble du réseau. Innovant, ce système sera adapté aux évolutions technologiques afin de garantir une plus grande fluidité, une meilleure accessibilité au réseau.

En effet, le système billettique sera renouvelé afin de faciliter l'usage et d'encourager les usagers occasionnels à devenir réguliers. Dans le cadre de ce système de transport connecté, le système billettique sera renouvelé afin de faciliter l'usage et d'encourager les usagers occasionnels à devenir réguliers.

A noter encore qu'un nouveau système d'information voyageurs est en train d'être mis en place afin d'offrir toujours plus d'informations aux voyageurs.

## **- Timing de livraison.**

Ces nouveaux véhicules 100 % électriques seront mis en exploitation en juin 2019.

2017 : mise au point définitive du véhicule et présentation en avant-première mondiale au salon de Marseille.

2018 : fabrication du premier véhicule, installation des infrastructures de charge.

2019 : livraison de la série de véhicules et mise en exploitation de la ligne.

### **Contact presse :**

Direction de la communication de la Communauté  
d'Agglomération Pays Basque

[www.communaute-paysbasque.fr](http://www.communaute-paysbasque.fr) / 05 59 44 74 58